

François Chérèque

## Qu'est-ce que la CFDT ?

L'Archipel, coll. « L'information citoyenne », 2002. 128 pages, 7,5 euros

Avec ce petit livre, rapidement lu, le secrétaire général de la CFDT veut faire partager sa conviction : « *Un syndicalisme adapté aux besoins et aux questions d'aujourd'hui est utile. Mieux, il est nécessaire.* » Pari tenu. Pour ceux qui seraient déjà convaincus... le chapitre Jalons historiques permet de se rappeler les grandes périodes de l'organisation et de mieux en comprendre les articulations et les permanences, tant il est vrai que connaître notre histoire éclaire notre action d'aujourd'hui. Les chapitres suivants précisent la conception du syndicalisme de la CFDT : un syndicalisme confédéré dont « *l'ambition est de capter la conflictualité sociale et permettre son expression organisée, en vue d'en négocier les réponses avec les*

*employeurs* » ; notre mode d'organisation qui vise avant tout un syndicalisme d'adhérents, un syndicalisme de proximité. Le livre se termine par un chapitre consacré à l'action revendicatrice de la CFDT, marquée au sceau de la solidarité et de la cohésion sociale, puis reprend la déclaration du congrès de Nantes : « *Le monde que nous voulons* ». En ouverture, « Du rugby à la première ligne syndicale », Stanislas Maillard nous donne un portrait alerte de François.

François Fayol

Dans la même collection : *Qu'est-ce que la CGT ?* par Bernard Thibault, *Qu'est-ce que FO ?* par Marc Blondel, *Qu'est-ce que la CFE-CGC ?* par Jean-Luc Cazettes, *Qu'est-ce que l'UNSA ?* par Alain Olive, *Qu'est-ce que la FSU ?* par Gérard Aschieri, *Qu'est-ce que Sud Solidaires ?* par un collectif...

Bruno Latour

## La fabrique du droit

La Découverte, coll. « Armillaire », 2002. 320 pages, 24 euros

Bruno Latour s'intéresse ici au Conseil d'État, lieu d'élection de cette « fabrique du droit », au travers d'une analyse ethnographique. Ayant assisté aux travaux du Conseil, il en rend compte par l'analyse des échanges entre les conseillers, s'intéresse au sens des procédures administratives de gestion des dossiers de contentieux – « *savoir faire mûrir un dossier* » – et de leur mise en mouvement.

Il montre très concrètement et avec brio comment le droit naît du doute – « *le bien douter* » – et de l'hésitation des membres du Conseil, à la fois comme individus et comme collectif. Comment le Contentieux vient

nourrir les avis donnés sur les textes présentés par le Gouvernement. Comment aussi cette construction du droit par le Conseil d'État – « *Profitez de cette occasion pour ébranler la jurisprudence !* » – naît de la confrontation des expériences, juridictionnelles et professionnelles, accumulées par ses membres, et par le Conseil lui-même. Accumulation chiffrée par l'auteur à « *cinq millénaires d'homme-années de droit administratif sous le même toit* » !

Et comme le dit le vice-président, « *Ici on fait du droit !* » Après lecture de ce livre, on peut également dire : « *Au Conseil, on fait le droit.* »

François Fayol